

## COMMUNIQUE. RENTREE SCOLAIRE DU 2 NOVEMBRE

Madame, Monsieur, Chers Parents,

A jour ce vendredi soir 30 octobre 18h des dernières mesures gouvernementales et après avoir concerté tous les acteurs de l'Education nationale nous vous informons des nouvelles dispositions concernant l'organisation de la rentrée scolaire du 2 novembre et du protocole d'attentat.

La rentrée scolaire et l'organisation des journées de vos enfants à l'école s'organiseront de manière différente suite à trois évènements majeurs :

- le passage du plan Vigipirate au niveau URGENCE ATTENTAT sur l'ensemble du territoire suite aux attentats de jeudi dernier
- les nouvelles mesures gouvernementales liées au reconfinement,
- et l'organisation de l'hommage national à Samuel Paty

L'accueil des enfants à l'école est maintenu mais un nouveau protocole s'impose à nous. Celui-ci prévoit notamment le port obligatoire du masque dès le niveau de CP. Aussi, nous vous demandons, pour le retour en classe lundi matin et les jours suivants, de faire en sorte de doter votre enfant de deux masques adaptés par jour. Toutefois, conscients de la soudaineté de la disposition, et pour accompagner la mise en œuvre de cette nouvelle mesure, des masques seront disponibles de façon exceptionnelle pour vos enfants.

Par ailleurs, si nous ne connaissons pas encore dans le détail le nouveau protocole sanitaire qui sera établi, nous savons d'ores et déjà qu'il sera contraignant. La Ville s'organise pour accueillir au mieux vos enfants sur le temps périscolaire et pour organiser le temps de cantine de façon totalement sécurisée (avec maintien des repas chauds). Néanmoins, pour le bien-être de tous, nous vous recommandons, si vous en avez la possibilité durant les prochains jours et les prochaines semaines, de ne pas confier vos enfants aux accueils périscolaires, et si vous le pouvez, de les prendre en charge sur le temps du déjeuner.

En outre, la Ville a été informée officiellement ce vendredi soir 17h30 du maintien de la rentrée du lundi 2 novembre à 8h30 pour l'ensemble des enfants scolarisés. L'hommage national à Samuel Paty durant le temps d'enseignement n'aura pas d'impact sur le déroulé de la journée de lundi.

En raison du passage du plan Vigipirate au niveau URGENCE ATTENTAT sur l'ensemble du territoire, nous vous prions de prendre en compte les dispositions suivantes :

Pour le groupe scolaire de Champmesnil :

- les parkings périphériques seront condamnés
- les accès au temps scolaire se feront aux entrées et horaires habituels
- les accès au temps périscolaire élémentaire et maternelle se feront uniquement par l'accès sis 17 rue du Lac aux Belles à partir de 7h30 pour l'arrivée, et pour le départ à 17h, 18h et 18h45.

Pour le groupe scolaire du Bois du Fay :

- les parkings périphériques seront condamnés
- les accès au temps scolaire se feront aux entrées et horaires habituels
- les accès au temps périscolaire élémentaire et maternelle se feront uniquement par l'accès sis rue de Cyrano de Bergerac (portail avenue de Provence fermé) à partir de 7h30 pour l'arrivée, et pour le départ à 17h, 18h et 18h45.

Les temps scolaires restent inchangés.

Pour le centre de loisirs, le mercredi :

- les enfants en école élémentaire arrivent à 7h30, 8h15 et 9h30, et repartent à 17h15, 18h15 et 18h45
- les enfants en école maternelle arrivent à 7h30, 8h et 9h15, et repartent à 17h, 18h et 18h45.

Les parents devront se munir de l'attestation disponible au lien ci-dessous, pour conduire et aller chercher leurs enfants à l'école et au centre de loisirs. Comme l'attestation de déplacement professionnel, cette attestation est permanente. Une seule suffira pour toute la durée du reconfinement et elle sera remplie par l'établissement scolaire des enfants.

## Attestation de déplacement

L'actualité évolue en permanence ce qui pourrait nous obliger à réadapter ces mesures. Nous vous tiendrons informés si de nouvelles directives devaient être publiées ce week-end.

Continuez enfin à prendre soin de vous et de vos proches. C'est essentiel! Les élus et les agents de la Ville sont plus que jamais mobilisés pour le maintien et la continuité du service public.

Très fidèlement à vous,

Christophe Buhot Votre maire et le conseil municipal